

ACTIVITÉ PRATIQUE : Cartographie de l'écosystème d'apprentissage

Auteurs : EnAIP FVG

Cadre de compétences EntreComp :

Mobiliser les ressources

Objectif et destinataires

Au cours de l'activité pratique, les élèves reconnaîtront, évalueront et utiliseront toutes les ressources dont ils disposent que l'écosystème scolaire ou le lieu de stage peut offrir. Ensuite, à partir de leurs objectifs d'apprentissage et professionnels, ils définiront et organiseront leur mode d'apprentissage.

Résultats de l'apprentissage

- **Identifier et cartographier les ressources d'apprentissage** (relationnelles, organisationnelles, de contenu) dans un contexte d'apprentissage (Que peut m'offrir mon contexte d'apprentissage ?)
 - **Expliciter la relation d'utilité de chaque ressource par rapport aux objectifs d'apprentissage** (Quelles sont les relations possibles entre les ressources d'apprentissage disponibles et mes besoins et objectifs d'apprentissage ?)
 - **Évaluer les ressources d'apprentissage disponibles et définir une stratégie d'apprentissage individuelle** (Comment ?)
- Est-ce que j'insère les ressources dans mon plan d'apprentissage autodirigé ?)

Description des activités et des exercices :

Cartographie des ressources d'apprentissage (relationnelles, organisationnelles, de contenu) pour définir un plan d'apprentissage personnalisé dans une école et/ou dans un écosystème d'apprentissage en milieu professionnel.

Étape 1 Présentation (45')



1. Le facilitateur d'apprentissage explique combien il est important, pour un apprentissage efficace, d'identifier, d'évaluer et d'utiliser toutes les ressources physiques et virtuelles liées à chaque besoin de formation que l'école peut offrir.
2. Le facilitateur d'apprentissage montre ensuite des exemples de ressources d'apprentissage réparties selon les trois dimensions à l'aide de la matrice d'exemples ; il explique les caractéristiques de chacune d'entre elles en donnant des exemples d'utilité et de réussite et en les reliant aux objectifs de formation du cours.
3. Le facilitateur demande aux apprenants de former des couples : Chaque paire discute des exemples et, en pensant à son contexte d'apprentissage (environnement scolaire et WBL), intègre, exclut et précise la liste fournie, réalisant ainsi une phase d'exploration et de découverte de l'approche de l'apprentissage par le travail.
les ressources disponibles.
4. Le facilitateur d'apprentissage dirige une discussion en plénière sur ce qui ressort du travail en binôme.
5. Le facilitateur d'apprentissage fournit le canevas MAP de l'écosystème d'apprentissage que les apprenants utiliseront pour créer leur carte des ressources d'apprentissage. Le facilitateur fournit toutes les instructions pour la compilation, en expliquant très bien les trois critères de classification :
 - ressource caractéristique générale (dimension)
 - niveau d'importance
 - le niveau de disponibilité

Étape 2 Activités des apprenants (1.30')

1. Chaque étudiant consulte la liste des ressources issues du travail précédent et choisit la plus importante, en fonction de sa méthode d'étude préférée et de ses besoins d'apprentissage.
2. En travaillant individuellement, les élèves remplissent leur propre carte de l'écosystème d'apprentissage. Le facilitateur d'apprentissage apporte son soutien au cours du processus de cartographie.
3. En binôme : les élèves comparent et discutent de leurs cartes respectives et intègrent ou modifient la leur sur la base de la comparaison.
4. En plénière : l'enseignant aide à réfléchir aux résultats de la cartographie pour faire ressortir les liens avec les objectifs d'apprentissage (plan d'utilisation des ressources) et favoriser la prise de conscience du fait que l'école ou l'environnement de l'entreprise



sont pleins de ressources et d'opportunités qui doivent être découverts et utilisés à leur avantage.

Étape 3 Évaluation (45')

Pendant l'activité, le facilitateur d'apprentissage évalue le comportement de l'apprenant en évaluant les paramètres suivants :

- **Participation** : les apprenants participent activement à l'activité en couple et aux sessions plénières.
- **Pensée critique** : sous la direction du facilitateur, les apprenants peuvent identifier les ressources pertinentes et les analyser de manière critique.

Après l'activité, le facilitateur d'apprentissage évalue les résultats de l'activité, c'est-à-dire les productions écrites des apprenants, en évaluant les paramètres suivants :

- **Forme** : l'élève a utilisé correctement le canevas fourni (caractéristiques générales des ressources, le niveau d'importance, le niveau de disponibilité).
- **Contenu** : l'élève a pu établir une carte claire qui prend en compte un grand nombre de ressources disponibles.
- **Relation** : l'élève a profité de l'occasion pour apprendre d'un pair et a amélioré sa carte.

Nous pouvons utiliser une échelle, comme la suivante, pour les deux évaluations :

Très faible	Pauvre	Juste	Bon	Très bon
-------------	--------	-------	-----	----------

Méthodologie

Combinant des exercices en couple et individuels, l'activité favorise à la fois l'autonomie et l'apprentissage collaboratif.

Pendant la session plénière et le travail en binôme, le facilitateur d'apprentissage n'intervient que pour guider et stimuler la discussion entre les apprenants, en laissant la place à leurs opinions et à leurs tentatives.

Pendant la phase d'écriture également, le rôle du facilitateur d'apprentissage est d'offrir des conseils tandis que les apprenants effectuent la tâche de manière autonome.

Ressources d'appui



Pour aider les apprenants à rédiger leurs réponses, le facilitateur d'apprentissage peut préparer :

- des exemples clairs de ressources en fonction des trois dimensions : caractéristiques générales de la ressource, niveau d'importance et niveau de disponibilité ;
- le CANVAS MAP d'un écosystème d'apprentissage, avec les lignes directrices de la leçon.

Durée de la visite : 3h

Niveau de compétence : CEC 3, 4



Co-funded by
the European Union

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication n'a pas pour but d'améliorer la qualité de l'information. La Commission ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document.